

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Rythmes scolaires et service des enseignants: Le compte n'y est pas !

Le ministère vient de rendre publique une circulaire précisant l'organisation du service des enseignants des écoles. Nous sommes loin des attentes de la profession.

Même si pour le SE-Unsa :

- le ministère reconnaît à la fois les capacités d'initiatives des enseignants, leurs compétences professionnelles et l'importance de leur travail hors de la présence des élèves ;
- une approche forfaitaire des temps « hors présence d'élèves » est instituée évacuant enfin les recensements tatillons institués depuis 5 ans pour contrôler les activités hors enseignement (concertation, suivi etc ...) ;
- une meilleure prise en compte de toutes les facettes du travail des enseignants donne des signes tangibles du passage de l'injonction à l'indispensable confiance dans la professionnalité des enseignants.

En l'état, le compte est loin d'y être ! La question de la reconnaissance financière des missions des professeurs des écoles n'est toujours pas traitée.

Les compensations de perte du pouvoir d'achat liées au passage à la semaine de quatre jours et demi sont indispensables et ne peuvent pas être ignorées plus longtemps.

Le SE-Unsa sera donc particulièrement vigilant afin que le changement ne soit pas un vain mot.

Le SE-Unsa considère que le temps de la négociation n'est pas terminé et que des avancées peuvent encore être obtenues. Dans les 3 départements de notre académie, une audience a été demandée pour que soient précisées les intentions du DASEN et la place qu'il compte donner au Conseil d'Ecole dans les décisions.

La parole sera également largement donnée aux adhérents lors de notre congrès départemental du 13 février 2013.

le 17 janvier 2013

Philippe DECAGNY
Secrétaire Départemental
du SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA

de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63

Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsa.org

<http://sections.se-uns.org/80/>



Les enseignants de l'UNSA